

La Société de la Tour Eiffel renforce son engagement dans l'immobilier durable

Dans la continuité de son engagement et de son action dans le cadre du « Plan bâtiment Grenelle », la Société de la Tour Eiffel annonce avoir signé la « **Charte pour l'efficacité énergétique des bâtiments tertiaires publics et privés** ». Pilier majeur du Plan Bâtiment Durable, cette Charte a été lancée le 31 octobre dernier en présence de Cécile Duflot, Ministre de l'Égalité des Territoires et du Logement et de Philippe Martin, Ministre de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie.

La Société figure ainsi parmi les tous premiers acteurs du marché à adhérer à cette démarche et s'associe aux autres co-signataires dans la perspective de favoriser « *un mouvement d'ensemble en faveur de l'amélioration de l'efficacité énergétique, du bien-être des utilisateurs des locaux et de l'activité économique de la filière du bâtiment et de l'immobilier.* »

Entrée aux baromètres Novethic et GRESB Survey, récompensée d'un EPRA BPR Bronze Award

Cette adhésion à la Charte intervient dans le prolongement de nombreuses actions menées dans le domaine environnemental par la Société de la Tour Eiffel. L'action de la Société, membre fondateur de l'Observatoire de l'Immobilier Durable, a notamment été récompensée en 2013 par un *EPRA BPR Bronze Award* et une première entrée au baromètre Novethic ainsi qu'au GRESB Survey. Ces distinctions illustrent son positionnement parmi les foncières françaises les plus avancées en matière de développement durable, qui lui permet d'atteindre le niveau B+ du référentiel GRI.

SIIC cotée sur Euronext, la Société de la Tour Eiffel est propriétaire et gestionnaire d'un portefeuille d'immobilier d'entreprise estimé à 800 millions d'euros pour près de 500.000 m². Plus de 60% de son patrimoine est âgé de moins de 10 ans, dont près de 30% labellisé HQE (Haute Qualité Environnementale). Une politique active d'arbitrages contribue à l'optimisation du portefeuille d'actifs tout en étoffant la performance économique et environnementale.

« *Comme ses actions l'ont montré ces dernières années, la Société de la Tour Eiffel est en totale harmonie avec cette ambition qui consiste non seulement à anticiper une future réglementation mais aussi à comprendre les besoins des utilisateurs du marché, pour accompagner et améliorer leurs bonnes pratiques. En signant la Charte mise en place par le Plan Bâtiment Durable, nous réaffirmons notre engagement à améliorer la performance énergétique de notre patrimoine* », commente Odile Batsère, Directrice de la gestion immobilière et environnementale de la Société de la Tour Eiffel.

A propos de la Société de la Tour Eiffel

Société d'Investissements Immobiliers Cotée (SIIC) sur Euronext Paris, sa stratégie privilégie l'investissement dans des zones à fort potentiel et la fourniture d'immeubles neufs loués à des acteurs de premier plan. Son patrimoine s'élève aujourd'hui à plus de 800 millions d'euros pour des actifs situés principalement en région parisienne.

La Société de la Tour Eiffel est cotée sur NYSE Euronext Paris (compartiment B) – Code ISIN : 0000036816 – Reuters : TEIF.PA – Bloomberg : EIFF.FP – Membre des indices IEIF Foncières, IEIF Immobilier France

Contact Presse

Jean-Philippe MOCCI

Capmot

Tél : +33 (0)1 71 16 19 13/+33 (0)6 71 91 18 83

jpmocci@capmot.com

www.societetoureiffel.com

Communication

Frédéric MAMAN

Directeur Général Délégué

Tél : +33 (0)1 53 43 07 06

f.maman@stoureffel.fr